

Délibération n°D20250020

Rapporteur : Jonathan PRIOLEAUD

Service : Education et Citoyenneté
Secrétaire de séance : Christian BORDENAVE

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, le TROIS AVRIL, à 16 heures 30, les membres du conseil municipal de la Ville de BERGERAC se sont réunis au nombre de 21, 22, 21, 20, 19 à l'hôtel de Ville, en vertu de l'article L. 2121.10 du Code général des collectivités territoriales et de la convocation en date du 27/03/2025.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs Jonathan PRIOLEAUD, Josie BAYLE, Eric PROLA, Marie-Lise POTRON, Gérald TRAPY, Marie-Claude ANDRIEUX (1), Christophe DAVID-BORDIER (2), Alain BANQUET, Christian BORDENAVE, Marc LETURGIE (3), Florence MALGAT, Joël KERDRAON, Marie-Hélène SCOTTI, Stéphane FRADIN, Michaël DESTOMBES, Farida MOUHOUBI, Joëlle ISUS, Marion SOK CHAMBERON, Fatiha BANCAL, Fabien RUET, Hélène LEHMANN (4), Catherine TAVEAU.

ABSENTS EXCUSÉS :	Laurence ROUAN	a donné délégation à	Jonathan PRIOLEAUD
	Charles MARBOT	a donné délégation à	Joël KERDRAON
	Christophe DAVID-BORDIER	a donné délégation à	Christian BORDENAVE
	Joaquína WEINBERG	a donné délégation à	Josie BAYLE
	Marc LETURGIE	a donné délégation à	Marie-Claude ANDRIEUX,
	Jean-Pierre CAZES	a donné délégation à	Eric PROLA
	Corinne GONDONNEAU	a donné délégation à	Gérald TRAPY
	Jean-Claude REY	a donné délégation à	Alain BANQUET
	Hélène LEHMANN	a donné délégation à	Marion SOK CHAMBERON
	Jacqueline SIMONNET	a donné délégation à	Fatiha BANCAL
	Christine FRANÇOIS	a donné délégation à	Fabien RUET
	Julie TEJERIZO	a donné délégation à	Catherine TAVEAU

ABSENTS : Adib BENFEDDOUL, Paul FAUVEL, Stéphanie PONCET, Stéphane LE BERRE.

(1) Arrivée à la présentation n° 1 « Délégation maîtrise d'ouvrage pour les travaux d'aménagement de la place de la République et ses abords ».

(2) Départ à la présentation n° 11 « Trésorerie – Avance au budget CCAS ».

(3) Départ à la présentation n° 9 « Attribution des subventions aux associations – Année 2025 ».

(4) Départ à la présentation n° 6 « Approbation du compte financier unique – Exercice 2024 ».

CONTRAT DE VILLE 2025 - PRÉSENTATION DES PROJETS ET PARTICIPATIONS VILLE DE BERGERAC

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine ;

VU la délibération n°D20240021 en date du 28 mars 2024 adoptant le Contrat de ville de l'Agglomération Bergeracoise 2024-2030 « Engagements Quartiers 2030 » ;

VU l'avis favorable de la commission finances en date du 24 mars 2025 ;

CONSIDÉRANT l'implication de la Ville de BERGERAC en matière de cohésion sociale et territoriale à travers le dispositif du Contrat de ville de l'Agglomération Bergeracoise 2024-2030 « Engagements Quartiers 2030 » ;

CONSIDÉRANT que la Ville de BERGERAC souhaite apporter son soutien financier aux actions conduites, dans le cadre du Contrat de ville de l'Agglomération Bergeracoise ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **D'ATTRIBUER** des subventions aux associations Bergeracoises suivantes, au titre du Contrat de Ville de l'Agglomération Bergeracoise pour l'année 2025, pour un montant total de 13 000 €, hors Programme de réussite éducative, se décomposant ainsi :
 - 2 000 € à l'association Seconde Chance 24 pour le projet « École de la deuxième chance »,
 - 1 000 € à l'association BASE pour le projet « Bus numérique de l'Association Base 2025 »,

- 1 000 € au Théâtre de la Gargouille pour le projet « Quartiers en action 2025 »
- 750 € à l'association Enjeu Femmes pour le projet « Éduquer le particulier à l'égalité filles/garçons, femmes/hommes pour un « mieux vivre ensemble »,
- 750 € au collectif Elles Disent pour le projet « Le voyage sans fin 2025 »,
- 500 € à l'association Pari Rive Gauche pour le projet « Aide à la scolarisation »,
- 500 € à l'association Pari Rive Gauche pour le projet « FLE et alphabétisation »,
- 1 000 € au CIDFF pour le projet « Tout Sport Bergerac »,
- 500 € au Comité Bergerac-Fraternité pour le projet « Journées de la Fraternité 2025 9^e édition »,
- 500 € au Comité Bergerac-Fraternité pour le projet « Promouvoir le principe de la laïcité en territoire en Bergeracois »,
- 500 € à l'association Power Siam pour le projet « Donner sa chodkee (Chance) en 2025 »,
- 500 € à l'association Pitchouns et Grands pour le projet « 70 espaces enfants-parents itinérants dans les lieux publics, au plus près des habitants des quartiers prioritaires »,
- 500 € à l'association BASE pour le projet « Les filles montent au filet 2025 »,
- 500 € à l'association BASE pour le projet « Plateforme 360, 3 secteurs pour un avenir à portée de main »,
- 500 € à l'association Cap Maison de la transition pour le projet « Api'fest : les butineurs font le buzz »,
- 500 € à USB Rugby pour le projet « Rugby citoyen, le jeu et les valeurs du rugby au cœur des quartiers prioritaires de la CAB »,
- 500 € aux Arts à souhait pour le projet « Unis par l'art »,
- 500 € à Souffler sur les braises pour le projet « Insertion sociale et professionnelle des femmes : retrouver du pouvoir d'agir grâce au théâtre forum ».
- 500 € au Théâtre du roi de cœur pour le projet « Une saison avec le TROC ».
- **D'ATTRIBUER** une subvention de 8 000 € au Centre communal d'action sociale (CCAS) de Bergerac pour soutenir le Programme de réussite éducative.
- **D'IMPUTER** ces dépenses sur le budget en cours chapitre 65, article 65748 versées aux associations, article 657363 pour la subvention versée au CCAS.

Compte tenu de leur qualité d'administrateurs dans les associations suivantes (Comité Bergerac Fraternité, Enjeu Femmes, Seconde Chance 24, Association Pari Rive Gauche) Fatiha BANCAL, Hélène LEHMANN, Éric PROLA et Christine FRANÇOIS ne participent pas au vote pour les subventions attribuées à ces associations.

Vote sur l'ensemble des subventions :

Adopté par 31 Voix pour : Jonathan PRIOLEAUD, Laurence ROUAN (pouvoir), Charles MARBOT (pouvoir), Josie BAYLE, Eric PROLA, Marie-Lise POTRON, Gérald TRAPY, Marie-Claude ANDRIEUX, Christophe DAVID-BORDIER, Joaquina WEINBERG (pouvoir), Alain BANQUET, Christian BORDENAVE, Jean-Pierre CAZE (pouvoir), Marc LETURGIE (pouvoir), Florence MALGAT, Joël KERDRAON, Marie-Hélène SCOTTI, Stéphane FRADIN, Michaël DESTOMBES, Farida MOUHOUBI, Corinne GONDONNEAU (pouvoir), Joëlle ISUS, Jean-Claude REY (pouvoir), Marion SOK CHAMBERON, Fatiha BANCAL, Fabien RUET, Hélène LEHMANN (pouvoir), Jacqueline SIMONNET (pouvoir), Christine FRANÇOIS (pouvoir), Julie TEJERIZO (pouvoir), Catherine TAVEAU.

Vote sur les associations où les élus sont représentés :

- Comité Bergerac Fraternité : 30 voix pour et 1 non participation (Fatiha BANCAL)
- Enjeu Femmes : 30 voix pour et 1 non participation (Hélène LEHMANN)
- Seconde Chance 24: 30 voix pour et 1 non participation (Éric PROLA)
- Association Pari Rive Gauche : 30 voix pour et 1 non participation (Christine FRANÇOIS)

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, A BERGERAC CE 03/04/2025.

Certifié exécutoire compte tenu du dépôt en Préfecture le - 8 AVR. 2025
et de l'affichage en date du - 8 AVR. 2025 d'une durée de deux mois conformément aux indications portées ci-dessus.

Le Secrétaire,


Christian BORDENAVE



Le Maire,


Jonathan PRIOLEAUD